

# **POLE d'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS GRAYLOIS**

Bureau du PETR  
séance n°12

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
du 28 MAI 2024 - 18h30**

Petite salle de réunion – CC Val de Gray

## **ORDRE DU JOUR**

### ■ **Approbation du procès-verbal et signature du feuillet de clôture du bureau du 17 avril 2024**

### ■ **Contrat Local de Santé :**

- Information sur le calendrier d'élaboration du contrat, les ateliers de travail et les derniers échanges entre l'ARS et le PETR.

### ■ **Questions et informations diverses**

---

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mai à 18 heures 30, un Bureau du PETR du Pays Graylois s'est tenu, dans la petite salle de réunion, à la CC Val de Gray, après convocation légale adressée aux membres le 21 mai 2024.

### **Membres du bureau**

- **En exercice** : 8
- **Présents (7)** : BERTHET Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, HENNING Frederick, RENEVIER Michel, TODSCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.
- **Excusés (1)** : CLEMENT Christelle.

### **Présidents des EPCI membres** (assistent à titre informatif)

- **Présents** : BLINETTE Alain (CCVG), DOUSSOT Dimitri (CC4R), MILESI Nicole (CCMG).
- **Excusés** : /

### **Equipe technique**

- **PETR** : MAIRE Laurence, PASSEREAU Nadège.

Le quorum est atteint à compter de 5 participants.  
7 personnes sont présentes. Le quorum est donc atteint.

La réunion étant à l'initiative du 1<sup>er</sup> vice-président du PETR, Régis VILLENEUVE, la présidence de séance est donc effectuée par ce dernier.

Il accueille les délégués présents et constate que le quorum est atteint.

Il procède à la nomination d'un secrétaire de séance, en sa personne même, désigné à l'unanimité.

## 1-APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET SIGNATURE DU FEUILLET DE CLOTURE DU BUREAU DU 17/04/2024

### EXPOSÉ

Le 1<sup>er</sup> vice-président, Régis VILLENEUVE, rappelle aux membres du bureau qu'ils ont reçu avec la convocation à la présente réunion, le procès-verbal de la séance du 17 avril 2024. Il demande s'il y a des remarques ou des questions sur ce document.

DISCUSSIONS : sans observation émise, il propose de valider le compte-rendu.

### DECISION (pas de délibération)

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical présents adoptent le procès-verbal de la séance du 17 avril 2024.

→ **Décision adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés (abstention : 0, contre : 0).**

→ **Le 1<sup>er</sup> vice-président et le secrétaire de séance du bureau du 17 avril (M. Régis VILLENEUVE) signent le feuillet de clôture.**

## 2-CONTRAT LOCAL DE SANTE

■ **Information sur le calendrier d'élaboration du contrat, les ateliers de travail et les derniers échanges entre l'ARS et le PETR.**

### EXPOSÉ

Le 1<sup>er</sup> vice-président, Régis VILLENEUVE, annonce qu'il a souhaité faire un point avec les membres du bureau sur l'état d'avancement du CLS.

Il explique qu'un échange s'est tenu entre Véronique TISSERAND, Laurence MAIRE, Nadège PASEREAU et Lorette LEBOURGEOIS et lui-même afin de clarifier et de rééquilibrer la place et le rôle du PETR, face à l'ARS et à la CPTS. L'idée était de reprendre la main sur le calendrier d'élaboration et la méthode de travail, tenant compte des besoins et des attentes des élus, dans le cadre des orientations du projet de santé régional.

### Contexte

- Un calendrier resserré par l'ARS pour signer le CLS
  - La signature en juillet 24 => **reportée à décembre** cependant ?
- La chargée de mission SE du Pays à 50% sur le CLS (30% PSE et 20% PAT)
- Un besoin de **reclarifier et équilibrer la place et le rôle entre ARS – PETR et CPTS** pour définir des actions correspondants aux besoins du territoire (élus et habitants)
  - Réunion avec l'ARS et le PETR le 14 mai
- Proposition d'un nouvel agenda et de priorités à « valider » tenant compte des besoins et des attentes des élus dans le cadre des orientations du projet de santé régional
- **Objectif :**
  - **valider les priorités du CLS (projet de fiches actions) et le calendrier de travail par les élus**

#### RETROPLANNING ARS

2023	Mars à juillet	Réalisation du diagnostic
	Juillet	Délibération PETR Pays Graylois
	Octobre	Assemblée plénière Comité de pilotage
2024	Janvier à octobre	- <b>Coordination avec la CPTS des projets de santé</b>
		- <b>Poursuite du diagnostic et rencontres des acteurs</b>
	- <b>Organisation des groupes de travail et réunions avec les élus, les acteurs associatifs et les professionnels de santé pour la définition des fiches actions</b>	
	- <b>Rédaction du Contrat local de Santé</b>	
Octobre	Comité syndical de validation des FA Validation par l'ARS Comité de pilotage	
Novembre	Validation par le Département et la Région	
Décembre	Signature du CLS	

## DISCUSSIONS :

Thématiques	Actions déjà réalisées	Prochaines étapes	Projet de FA
VIF	1 <sup>ère</sup> réunion 29 mars Rencontre avec TS Gendarmerie et France Services	30 mai – 2 <sup>ème</sup> réunion du GT VIT Juin - Rencontre avec Déléguée Droits des Femmes et Référente Gendarmerie <b>Date à fixer</b> - 3 <sup>ème</sup> réunion du GT VIF pour finaliser la FA	- Création d'un « guichet unique » avec un référent VIF à l'échelle du Graylois
ATTRACTIVITE	1 <sup>ère</sup> réunion 11 avril	<b>Date à fixer</b> - 2 <sup>ème</sup> réunion du GT Attractivité pour valider la FA	- Recenser l'offre des territoires (logements, locaux pour les PS) et des actions déjà réalisées par les communes, CC, OT et le département - Création d'un guichet unique « un office de territoire »
PERSONNES AGEES (PA)	1 <sup>er</sup> GT – Annuler (faute de participants et difficultés avec ARS)	<b>Valider les priorités du GT</b> <b>Date à fixer</b> pour la 1 <sup>ère</sup> réunion du GT PA	
SANTE MENTALE (SM)	Organisation d'une formation Premiers Secours en Santé Mentale les 19, 20 septembre pour les agents et élus du territoire	4 juin - Rencontre avec la nouvelle coordinatrice de la PLATEFORME DE SANTE MENTALE du Département <b>20 juin</b> – 1 <sup>ère</sup> réunion du GT SANTE MENTALE <b>Date à fixer</b> – 2 <sup>ème</sup> réunion du GT SM	- Organisation de formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale) - Organisation d'une action durant la semaine des SISM 'semaine d'information sur la santé mentale - Soutien aux actions menées de mise à dispo des PS d'IPA en Santé Mentale par la CPTS
SANTE ENVIRONNEMENT (SE) (Hors PAT et PSE)	1 <sup>er</sup> GT – Annuler (faute de participants)	<b>Date à fixer</b> : Info et sensibilisation des élus aux problématiques « Santé environnement » et le concept « une seule santé » <b>Réponse à l'AAP Eau d'Ici (pour le 3 juillet)</b> <b>Date à fixer</b> – 1 <sup>ère</sup> réunion GT SE (en 2025 ?)	Formation des élus, des agents des collectivités Mise en place d'une démarche Santé environnement à l'échelle du Pays Graylois (un forum, par ex) Communication des collectivités sur les enjeux de santé environnement auprès des habitants
PROPOSITION MOBILITE	Besoin identifié lors du GT prévention et précarité par les acteurs et PS	<b>Date à fixer</b> - 1 <sup>ère</sup> réunion	Développer un projet MOBISANTE pour favoriser l'accès aux soins de 1 <sup>er</sup> recours et de spécialistes
PROPOSITION ADDICTIONS		<b>Date à fixer</b> - 1 <sup>ère</sup> réunion	

### Concernant la thématique des Violences Intra Familiales (VIF) :

Alain BERTHET indique qu'il a été sollicité par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) pour organiser des visioconférences avec des femmes ayant subi des violences, mais que ce dernier demande 500 euros/visio.

Frederick HENNING souligne que cela ne correspond pas aux besoins. Dans les cas de VIF, les élus sont dirigés vers Vesoul ou St Rémy.

Nadège PASSEREAU explique que le CIDFF est un acteur indispensable mais qu'il n'y a pas qu'eux. L'idée est de ne pas tout focaliser sur Gray ou Vesoul, de travailler en amont et ne pas juste gérer l'urgence.

Elle précise que les professionnels de santé ne travaillent actuellement pas avec les acteurs associatifs ni les élus. Il faut mailler tout ça.

Didier CHEMINOT pose la question des moyens et de la manière dont cela se met en place.

Jocelyn CHENEVIER demande si la communauté 360 peut être mise dans la boucle, sachant qu'elle opère à la base dans le champ du handicap.

Nadège PASSEREAU confirme que la communauté 360 est associée.

### Concernant la thématique de l'attractivité :

Nadège PASSEREAU souligne l'importance d'associer le PETR et/ou la CPTS dès lors qu'un professionnel de santé souhaite s'installer sur le territoire et contacte une collectivité.

### Concernant la thématique des personnes âgées :

Nadège PASSEREAU s'interroge sur la typologie des personnes âgées que l'on souhaite aborder dans cet atelier, le terme « personnes âgées » regroupant un vaste champ d'intervention.

Frederick HENNING indique le besoin de personnel dans les EHPADs et de services pour, pouvoir maintenir les gens à domicile.

Nicole MILESI renchérit sur le fait qu'il s'agit de métiers pénibles et mal rémunérés.

Didier CHEMINOT souligne l'aspect crucial de l'adaptation du domicile et du maintien à domicile.

Régis VILLENEUVE explique qu'il travaille actuellement avec la Maison France Services de Dampierre pour délocaliser occasionnellement le service de réalisation des papiers d'identité dans l'EHPAD.

#### Concernant la thématique de la santé mentale :

Nadège PASSEREAU annonce qu'une formation est prévue pour les élus et leurs agents les 19 et 20 septembre prochain. L'information commence à être diffusée via la newsletter du Pays.

#### Concernant la thématique de la santé environnement :

Nadège PASSEREAU évoque l'appel à projet « Eau d'ici ». La lettre d'intention du PETR a été sélectionnée. Laurence et Nadège doivent rencontrer le lendemain la DDT 70 qui met un agent à disposition du PETR pour aider à la rédaction du dossier de candidature (à rendre pour le 3 juillet au plus tard).

Laurence MAIRE précise qu'une réunion avec les EPCI est également en cours d'organisation afin de les associer à la rédaction du dossier.

Le champ de la santé environnement étant vaste lui aussi, les élus du Bureau sont intéressés pour de la formation ou des « flash info » envoyés par le Pays (sur la maladie de Lyme, les perturbateurs endocriniens, l'ambroisie...). Ce serait un préalable avant d'organiser un groupe de travail et cela permettrait de cibler les besoins.

#### Concernant la thématique de la mobilité :

Nadège PASSEREAU évoque le dispositif Mobisanté, porté par la Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne, dans le cadre de sa compétence « Action sociale d'intérêt communautaire », qui permet de faciliter l'accès aux soins à tout usager domicilié sur le territoire de la communauté de communes, potentiellement mobile, rencontrant cependant des difficultés de transport. Ce dernier peut donc recourir à un transport financé pour ses déplacements auprès de professionnels exerçant sur le territoire de l'intercommunalité.

Elle demande si un projet de ce type pourrait intéresser les élus du graylois.

Dimitri DOUSSOT est intéressé et explique qu'il avait envisagé un projet du même type au moment du TAD mais que ce dernier n'a pas vu le jour suite à l'arrêt du service.

Les membres du bureau souhaitent en savoir plus et chargent Nadège PASSEREAU de se mettre en relation avec la CC.

Nadège PASSEREAU présente ensuite les premières esquisses de fiches-actions du CLS et demande aux élus si le calendrier proposé leur convient.

Projet de FA	Contenu	CALENDRIER
Développer les comportements favorables à la santé à l'échelle du Pays graylois	- Consultation citoyenne sur la santé pour connaître les besoins, la perception et les attentes des habitants du Graylois - Publication cartographie SANTE et SOLIDARITE	Sept à déc 24 Parution 1 <sup>er</sup> tri 2025
	Réalisations d'ateliers d'habitants sur les dépistages organisées et organisation d'entretiens par des médiateurs au sein de « petites communes »  Recensement des actions réalisées par les acteurs de la santé sur le territoire graylois <b>RENCONTRE ELUS – ACTEURS ASSOCIATIFS</b> pour développer des actions au sein des communes du PG : - ateliers bonjour, Phare par la mutualité Française par ex - Programme Soutien Famille Parentalité : expérimentation à Arc Les Gray pour déploiement dans d'autres communes ?	ASEPT – dernier tri 24 à fin 2025  Date à fixer
Améliorer la santé des enfants et soutenir la parentalité	Mise en place d'un réseau 1000ers jours à l'échelle du Pays Graylois	A partir de 2025
Déployer des actions pour améliorer la santé mentale	<b>Formation PSSM</b>	19 et 20 septembre
Lutter contre les conduites addictives	Concert 'V ta Santé au Festival Rolling Saône	Mai 2025
Développer des actions améliorant la nutrition (mieux manger, sport santé)	<b>Développer la Charte PNNS au sein des collectivités et des entreprises</b> Accompagner les projets favorisant la mobilité des habitants du graylois ou encore le sport santé	Date à fixer de présentation aux élus (juillet 2024 ?)
Améliorer la Santé des Femmes	Développer des groupes de parole et promouvoir l'offre de soins des sages-femmes favorisant l'amélioration de la santé des femmes <b>Organiser une action de « ramener vers » la mammographie lors des actions d'octobre rose</b>	Octobre 24
Réduire les addictions	Soutenir les actions Tab'agir auprès des collectivités A définir	

### DECISION (pas de délibération)

Les membres du Bureau valident la méthodologie et le nouveau calendrier proposés. Ils chargent Régis VILLENEUVE, le 1<sup>er</sup> vice-président, en charge du CLS, de fixer les dates des futurs ateliers de travail.

## 3-INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### ■ Contrat TEA

#### EXPOSÉ

Laurence MAIRE indique que deux projets sollicitant un soutien financier, via le Contrat TEA, sont prêts à passer devant le COPIL, pour validation et attribution, à savoir :

- L'aménagement d'une maison de la culture avec médiathèque et accueil des services publics à Pesmes (porteur : commune de Pesmes),
- L'aménagement paysager du site « Maison Lambert » à Champlitte (porteur : commune de Champlitte).

Le bureau du PETR étant l'instance de gouvernance du contrat, une séance sera à prévoir d'ici le début de l'été afin de ne pas retarder le lancement des consultations pour les deux porteurs.

Elle propose :

- soit d'ajouter ces points à l'ordre du jour du bureau du 17 juin, initialement uniquement consacré à l'avis du SCoT graylois sur le projet de schéma régional des carrières. La séance prévue en visio devrait alors avoir lieu en présentiel.
- soit d'organiser une autre séance spécifique.

Un représentant de la Région BFC sera convié, ainsi qu'un membre du collège privé du GAL Leader (représentant la société civile). Les porteurs de projets seront aussi sollicités afin de venir présenter leurs dossiers et répondre aux éventuelles questions du comité de pilotage.

#### DISCUSSIONS : /

DECISION (pas de délibération)

Les membres du bureau souhaiteraient que l'ordre du jour du 17 juin soit complété afin de ne pas multiplier les séances, et chargent Laurence MAIRE de s'assurer que tout le monde peut être disponible à cette date.

*Les participants n'ayant plus de remarques ou de questions à poser, le 1<sup>er</sup> vice-président les remercie et lève la séance à 19h45.*

**SIGNATURES**

**Le 1<sup>er</sup> vice-président du PETR  
et secrétaire de séance  
Régis VILLENEUVE**



